

Lyon, le dimanche 8 mars 2020

À l'attention de l'association « Bien Vivre à Monplaisir La Plaine »

## Questionnaire Élections Municipales 2020

### **1°/ Que comptez-vous faire pour maîtriser l'urbanisation de notre quartier en évitant une sur-densification et préserver les zones de maisons ?**

Nous souhaitons voir la destruction de la barre des roses avenue Paul Santy pour une reconstruction de petits immeubles et une réorganisation du parking : plus arboré et moins anarchique. Nous sommes contre la sur-densification, mais pour créer de nouveaux espaces de vie qui favoriseront la mixité. Nous sommes également favorables à la création du centre de santé par la SACVL avenue Paul Santy. La restructuration du quartier fera l'objet d'une réflexion et d'une position dans le cadre du PLU-H et sera débattue au sein des instances métropolitaines et municipales. Nous voulons également associer les habitants, conseils de quartier et autres instances représentatives à l'élaboration d'un réaménagement de ce quartier.

### **2°/ Qu'envisagez-vous pour embellir les Avenues Paul Santy et Général Frère ?**

Embellir passe déjà par la propreté et par la sensibilisation auprès des habitants, via des conseils citoyens au sein des quartiers. Nous prônons une écologie maîtrisée qui impose de faire attention à l'utilisation de l'eau en tant que bien commun et dont nous devons protéger la ressource. Une végétalisation intelligente permettra des îlots de fraîcheurs au printemps et en été. Cela favorisera la présence des insectes (abeilles) et des oiseaux. Nous souhaitons pouvoir planter des arbres et des arbustes directement en pleine terre et éviter le hors sol qui n'améliore pas la qualité de l'air ni le rafraîchissement de la ville.

### **3°/ Que prévoyez-vous en termes de développement des équipements culturels et sportifs, services publics et espaces verts en regard de l'évolution de la population de notre quartier ?**

Nous avons comme priorité l'accès à la culture pour tous, en donnant aussi des moyens aux associations pour réaliser et favoriser la pratique et la création artistique. Nous ouvrirons les écoles pour permettre aux centres sociaux, associations d'éducation populaire et MJC de délocaliser leurs activités à destination des scolaires, le mercredi et les vacances scolaires. Cela permettra de doubler l'offre extra et périscolaire à des tarifs accessibles pour toutes les familles. Concernant la pratique sportive, nous profiterons des équipements existants pour les réaménager, afin de les rendre plus attractifs et appropriés aux pratiques sportives proposées par les clubs sportifs.

**4°/ Quels sont vos projets en termes de mobilité sur le quartier Plaine Santy ?**

Pour justement profiter des équipements à proximité, il sera nécessaire de repenser la mobilité dans le quartier, par exemple avec la création d'un pédibus pour les enfants des écoles pour qu'ils puissent venir à pied en toute sécurité, notamment à l'école Jean Macé. La sécurisation des carrefours dangereux sera également notre priorité. Une participation citoyenne sera nécessaire et envisagée pour partager ce sujet avec vous.

**5°/ Quelle est votre position et votre projet sur le devenir du stade Vuillermet (Plus particulièrement concernant la zone qui se trouve actuellement entre le terrain de sport et la rue) ?**

Nous devons sanctuariser cet équipement. Car au-delà de l'équipement sportif, c'est un espace vert, un espace de détente, de loisirs et de pratiques sportives. Nous souhaitons toutefois repenser son aménagement, afin de réaliser en proximité, un terrain de basket et de handball pour les jeunes adolescents en accès libre.

**6°/ Que comptez-vous faire pour lutter contre les incivilités, les cambriolages, les rodéos, la vitesse excessive des voitures et développer le vivre ensemble ?**

La lutte contre la délinquance doit être l'affaire de tous. Nous augmenterons les effectifs de la police municipale. Notre projet est celui de mettre en place plusieurs brigades des incivilités, qui patrouilleront sur différents quartiers sensibles, afin de faire de la prévention comme de la dissuasion. Nous expérimenterons également une brigade équestre sur les territoires où cela est possible en complément d'une brigade canine.

Nous renforcerons le rôle du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Nous mettrons également en place de nouvelles équipes d'éducateurs de prévention et d'animateurs sportifs en soirée et les week-ends. Nous œuvrerons pour la tranquillité publique en lien avec la Métropole qui va développer un réseau de médiateurs nocturnes.

**7°/ Quel est votre projet concernant la rénovation des voiries, leur entretien et la gestion du stationnement ?**

La voirie est au carrefour de multiples enjeux juridiques, financiers et techniques que les élus doivent bien appréhender pour optimiser sa gestion.

Nous ne maîtrisons pas les engagements antérieurs mais nous impulserons une autre manière de gérer la voirie et la propreté urbaine. Nous constatons comme vous que les trottoirs, à certains endroits, sont dangereux et qu'ils nécessitent une vigilance régulière des élus de proximité. Pour cela nous devons délimiter les espaces, avec la création d'espaces ou de zones de rencontres pour mettre en œuvre le partage de la voirie.

Nous travaillerons avec la Métropole pour la création de pistes cyclables sécurisées et des trottoirs rénovés pour favoriser la marche (trottoirs arborés, fleuris, avec l'installation de nouvelles poubelles/cendriers).

De plus, nous engagerons une réduction de l'usage des produits phytosanitaires. En effet, ce sera un élément phare de notre politique environnementale, notamment dans la gestion des espaces extérieurs et de la voirie.

**8°/ Qu'envisagez-vous de faire concrètement pour favoriser la biodiversité à l'échelle du quartier ?**

Pour nous, la biodiversité est prioritaire et est l'affaire de tous. Cela passe par l'engagement de chacun, l'éducation des enfants et le respect des actions mises en place dans le domaine public. Les jardins partagés jouent déjà un rôle important dans la biodiversité du quartier et devront être développés. La mairie devra accompagner le développement de ces initiatives, notamment à travers le financement des actions citoyennes par un budget participatif. Les Lyonnais souffrent du manque d'espaces verts malgré les trois grands parcs (Tête d'or, Gerland, Blandan). Pour faire face aux canicules successives et rendre les quartiers agréables à vivre, nous créerons des îlots de fraîcheur sur l'avenue Paul Santy avec l'installation d'hôtels à insectes à proximité du stade.

**9°/ Comment pensez-vous dynamiser la vie citoyenne du quartier favorisant la participation des habitantes et habitants du quartier à l'élaboration de propositions et d'actions pour améliorer le bien vivre ensemble ?**

Nous replacerons la gouvernance au plus proche des habitants. Avec nous, les mairies d'arrondissements et les conseils de quartiers retrouveront une plus grande autonomie pour une proximité renouvelée. En plus des budgets participatifs (4 millions d'euros par an), nous souhaitons favoriser l'initiative citoyenne avec la mise en place de jurys citoyens qui pourront être sollicités sur des grands projets d'aménagement et d'urbanisme comme sur des enjeux plus locaux autour de l'offre culturelle ou sportive et des aménagements d'aires de jeux.